

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2021



Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2021

1	FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2021 ET CONTEXTE OPERATIONNEL GENERAL	3
	BATIR LE SOCLE DE L'AMBITION STRATEGIQUE 2022-2024 DE NEXANS : « ÉLECTRIFIER LE FUTUR »	4
2	ACTIVITE DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE	5
2.1	ANALYSE PAR METIER	5
2.2	POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DERNIERES ETAPES DU PLAN « NEW NEXANS » 2019-2021	8
2.3	AUTRES ELEMENTS DES COMPTES CONSOLIDES	8
3	PERSPECTIVES POUR 2021	9
4	FACTEURS DE RISQUE	10
5	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	10
6	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS 2021	11
6.1.	COMPTES CONSOLIDES	12
6.1.1.	Compte de résultat consolidé	12
6.1.2.	État du résultat global consolidé	13
6.1.3.	Bilan consolidé	14
6.1.4.	Variation des capitaux propres consolidés	16
6.1.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
6.1.6.	Notes annexes	18
	NOTE 1. Principes comptables	19
	NOTE 2. Principaux événements	21
	NOTE 3. Segments opérationnels	22
	NOTE 4. Revenu sur contrats conclus avec les clients	24
	NOTE 5. Autres produits et charges opérationnels	25
	NOTE 6. Dépréciations d'actifs nets	25
	NOTE 7. Autres produits et charges financiers	27
	NOTE 8. Impôts sur les bénéfices	28
	NOTE 9. Résultat par action	28
	NOTE 10. Goodwill	29
	NOTE 11. Capitaux Propres	29
	NOTE 12. Retraites, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme	30
	NOTE 13. Provisions	31
	NOTE 14. Endettement net	33
	NOTE 15. Passifs éventuels, litiges	35
	NOTE 16. Événements postérieurs à la clôture	37
	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2021	38
	Attestation de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel 2021	39

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2021. Il est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2021.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2021, sur la base de l'étude de la répartition actionnariale au 31 décembre 2020, était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 87,93% dont environ 28,82% pour les sociétés du Groupe Quiñenco (Invexans Limited (UK) et Tech Pack, Chili) et 7,69% pour Bpifrance Participations (France)
- actionnaires individuels et salariés : 8,79%, dont environ 4,69% pour les actionnaires individuels et 4,10% pour les salariés,
- actions auto détenues : 0,24%
- actionnaires non identifiés : 0,29%.

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2021 et le Document d'Enregistrement Universel de Nexans pour l'exercice 2020 déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2021 sous le numéro D.21-0209.

1 Faits marquants au 30 juin 2021 et contexte opérationnel général

Performance semestrielle historique

Au premier semestre 2021, **le chiffre d'affaires s'élève à 3 112 millions d'euros à cours des métaux standard**, en hausse organique de +12% par rapport au premier semestre 2020 et de +24,2% par rapport au deuxième trimestre 2021, témoignant du rebond de la demande et de la gestion mix/prix favorable.

Nexans a bénéficié d'une **bonne dynamique commerciale** et maintenu une croissance sélective au sein de ses activités afin de renforcer la solidité de **son carnet de commandes** pour l'exercice et au-delà. Le Groupe a poursuivi sa gestion rigoureuse de l'approvisionnement en matières premières et son suivi strict des variations de prix en répercutant la hausse, en partie rendu possible par son modèle unique d'intégration verticale.

Les résultats du premier semestre 2021 reflètent un bon début d'année avec un EBITDA record pour un premier semestre de 222 millions d'euros, en hausse de +37,2%. **La marge d'EBITDA augmente de +155 points de base par rapport au premier semestre 2020 pour s'établir à 7,1% grâce au rebond des volumes et aux leviers opérationnels** liés : i) à la baisse de la complexité (programme de transformation SHIFT) et aux réductions de coûts, ii) à une gestion efficace des matières premières, tant en termes de hausse des prix que d'approvisionnement, et iii) à la sélectivité continue du portefeuille produits.

Succès du plan de transformation « New Nexans » 2019-2021

Le **leadership** de Nexans dans le segment **Haute Tension sous-marine et Projets** s'est illustré par la signature d'un contrat de fournisseur préférentiel avec Empire Wind LLC pour électrifier l'État de New York en reliant le parc éolien offshore Empire Wind au réseau terrestre. Parallèlement, la construction du navire Nexans Aurora a été finalisée début juin, tandis que la conversion de l'usine américaine de Charleston est en voie d'être finalisée au troisième trimestre, malgré les contraintes logistiques dues aux restrictions de déplacement liées à la Covid-19 et aux retards d'approvisionnement en matériels. Ces deux investissements soutiendront l'accélération de la performance attendue au second semestre.

Au cours du semestre, le Groupe a **poursuivi la réduction de ses coûts fixes et le programme de transformation SHIFT dans toutes ses activités** afin d'améliorer les coûts et la productivité, en se concentrant notamment sur le besoin en fonds de roulement opérationnel, et en suivant de près l'approvisionnement et la hausse des coûts des matières premières.

Bâtir le socle de l'ambition stratégique 2022-2024 de Nexans : « Électrifier le futur »

Convaincu que son statut de généraliste deviendra à terme une faiblesse plutôt qu'une force, Nexans a annoncé, lors de la journée investisseurs qui s'est tenue le 17 février 2021, son **ambition de devenir un pure player de l'électrification**. Nexans couvrira l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électrification, de la phase initiale de production jusqu'au consommateur final, en passant par la transmission et la distribution de l'énergie.

Durant le premier semestre, le Groupe a commencé à **mettre en place les fondations** de ses trois principaux piliers :

- **Simplifier pour amplifier** : en s'appuyant sur sa transformation réussie, le Groupe renforce l'attention portée aux services et solutions à forte valeur ajoutée, aux besoins de ses clients et aux innovations afin de soutenir la transition énergétique dans le monde et de libérer son potentiel en tant que « Pure Player » de l'électrification.
- **Transformer et innover** : Nexans a renforcé ses capacités de R&D en signant cinq partenariats dans la gestion des risques, le digital et l'innovation avec des acteurs de premier plan dans leur domaine, et en déployant une nouvelle organisation R&D avec le déploiement du programme SHIFT Prime, des laboratoires de conception et des technocentres. Cette nouvelle organisation orientée client a pour but d'acquérir une compréhension approfondie des usages et besoins des clients, et développer des offres de systèmes et solutions disruptives, telles que le kit intelligent pour tourets MOBIWAY™ et les solutions connectées VIGISHIELD lancées au niveau mondial au cours du semestre. Nexans a également renforcé son organisation Ventes et Marketing avec la création de la fonction Ventes & Marketing, Communication et Transformation et la nomination d'Elyette Roux au sein de son Comité Exécutif afin d'amplifier la différenciation marketing du Groupe et de déployer son programme d'innovations.
- **Évoluer pour renforcer la performance** : le Groupe progresse sur son programme inorganique. Le Groupe en a informé le Comité d'Entreprise Européen et a initié une consultation sur la création d'entités juridiques indépendantes qui en découle. Ces discussions ont été lancées dans les différents pays en parallèle. Par ailleurs, Nexans a poursuivi l'identification de cibles d'acquisition.

Prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance liés à notre activités

Au cours du premier semestre, Nexans a célébré le dixième anniversaire de son département RSE et a accompli des progrès significatifs concernant ses engagements ambitieux dans le domaine de la responsabilité sociale d'entreprise.

Le Groupe a nommé Elyette Roux Vice-Présidente Corporate en charge des Ventes, du Marketing et de la Communication afin de renforcer son Comité Exécutif et de diriger l'organisation Marketing et Ventes récemment créée, qui soutiendra les nouvelles ambitions de l'*Equity Story* de Nexans.

Le Groupe a adhéré au Copper Mark en tant que partenaire engagé à promouvoir une production de cuivre responsable. Nexans est le premier fabricant de câbles à adhérer à l'organisation, en ligne avec les objectifs des Nations Unies.

En tant que leader responsable pleinement engagé à avoir un impact positif au sein de son écosystème, le Groupe a lancé sa première journée fournisseurs pour partager avec plus de 250 fournisseurs clés ses ambitions en matière d'achats, sa feuille de route et sa nouvelle charte RSE pour les fournisseurs. En parallèle, la Fondation Nexans qui a pour objectif d'aider les communautés défavorisées à accéder à l'énergie a finalisé son 9ème appel à projets.

2 Activité du Groupe au premier semestre

2.1 Analyse par métier

Bâtiment et Territoires : hausse de la marge d'EBITDA de +234 points de base grâce à la sélectivité

Le chiffre d'affaires du segment **Bâtiment et Territoires** s'élève à 1 277 millions d'euros à cours des métaux standard au premier semestre 2021, en hausse organique de +5,3 % par rapport à la même période de 2020. Le chiffre d'affaires est en augmentation séquentielle de +7,9 % au deuxième trimestre 2021, porté par une reprise dans la plupart des zones géographiques, notamment en Europe, et par une demande bien orientée des marchés finaux.

L'EBITDA est en forte hausse à 90 millions d'euros, contre 58 millions d'euros au premier semestre 2020, avec une marge d'EBITDA robuste de 7,0 %. Cette augmentation de +234 points de base illustre la bonne gestion de la hausse des prix et de l'approvisionnement en matières premières, ainsi que les importantes réductions des coûts et de la complexité mises en œuvre sans relâche depuis 2019, notamment grâce au programme interne SHIFT.

Durant le premier semestre, la reprise de la demande du segment **Bâtiment** a été forte dans la plupart des zones géographiques, portée par une croissance sélective des volumes pour soutenir la rentabilité. L'activité du segment **Territoires** (réseau de distribution d'énergie) a été marquée par une bonne dynamique en Amérique du Sud, une demande soutenue en Europe notamment grâce à une reprise solide en France et un ralentissement en Amérique du Nord, notamment au Canada.

Les tendances semestrielles par zone géographique sont les suivantes :

- En **Europe**, l'activité est en hausse de +7,2 % au premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020, dopée par la forte demande dans le segment Bâtiment dans les pays nordiques et en France, notamment sur le marché du *Do-It-Yourself*, et par une demande stable dans les réseaux de distribution d'énergie.
- Le chiffre d'affaires en **Amérique du Sud** bondit de +40,9 % au cours du semestre bénéficiant d'une croissance à deux chiffres dans tous les pays où opère le Groupe. La forte progression de la rentabilité a été soutenue par le succès du déploiement du programme SHIFT Performance.
- L'**Asie-Pacifique** est en baisse de -6,1 % au premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020. La Nouvelle-Zélande et la Chine sont en croissance, grâce au rattrapage de la demande, tandis que l'Australie souffre d'une base de comparaison défavorable liée à la forte dynamique observée au premier semestre 2020.
- L'**Amérique du Nord** est en recul de -32,3 % au cours du semestre en raison de la fermeture de l'usine américaine de Chester en juin 2020, découlant de l'analyse du programme SHIFT. En excluant l'usine américaine de Chester, le chiffre d'affaires progresse de +18,8 %

par rapport au premier semestre 2020, porté par une forte demande dans le secteur de la construction au Canada où Nexans bénéficie d'une position solide.

- **Le Moyen-Orient et l'Afrique** sont en hausse de +17,2 % grâce à la bonne performance de l'ensemble des géographies, qui a plus que compensé la baisse au Liban, ce dernier restant affecté par la situation géopolitique.

Industrie et Solutions : croissance robuste soutenue par les Harnais automobiles et l'activité d'Automatisme industriel

Le chiffre d'affaires d'**Industrie & Solutions** s'établit à 697 millions d'euros à cours des métaux standard au premier semestre 2021, en hausse organique de +18,7 % par rapport au premier semestre 2020 et de +34,8 % au deuxième trimestre 2021. Cette forte dynamique a été soutenue par les activités harnais automobiles automatisme industriel. L'EBITDA a plus que doublé à 68 millions d'euros contre 30 millions d'euros à la même période de l'année précédente, et la marge d'EBITDA est également en nette progression à 9,7 % contre 5,0 % au premier semestre 2020.

L'activité d'**Automatisme industriel** enregistre une forte augmentation des ventes (+44 % par rapport au premier semestre 2020), soutenue par un rebond de la demande en Europe. Le chiffre d'affaires des **Infrastructures ferroviaires et matériels ferroviaires** est en léger repli de -3,3 % par rapport au premier semestre 2020 du fait du recul de la demande en Asie. Des premiers signes de reprise ont été observés au deuxième trimestre dans l'activité **Aérospatial et Défense** (+84,3 % par rapport au deuxième trimestre 2020), tandis que l'activité **Oil & Gas** est restée atone. Après plusieurs trimestres dynamiques, l'activité des **Fermes éoliennes** enregistre une baisse de son chiffre d'affaires (-22,4 % par rapport au premier semestre 2020), sur fond d'augmentation des prix des matières premières.

L'activité **Harnais automobiles** affiche une forte hausse de +50,9 % au premier semestre. Le chiffre d'affaires atteint un niveau record grâce à la part de marché croissante des véhicules électriques, soutenue par les subventions publiques. Le Groupe a remporté un nouveau contrat dans le domaine des harnais automobiles pour habitacles, ce qui lui permettra de maintenir la dynamique de croissance future.

Télécommunication et Données : poursuite de la reprise du segment Câbles et systèmes LAN ; deuxième trimestre soutenu par la reprise du marché des infrastructures en fibre optique

Le chiffre d'affaires de l'activité **Télécommunications et Données** s'élève à 160 millions d'euros à cours des métaux standard au premier semestre 2021, en hausse organique de +2,7 % par rapport au premier semestre 2020 (hors Berk Tek cédé au troisième trimestre 2020) et de +9,5 % au deuxième trimestre 2021 grâce au rebond de la demande. L'EBITDA progresse de +14,6% à 18 millions d'euros au premier semestre 2021, traduisant l'attention portée à la rentabilité, qui a plus que compensé l'effet de base lié à la cession de Berk Tek et un environnement de prix défavorable, actuellement en voie de stabilisation. En conséquence, la marge d'EBITDA progresse nettement à 11% contre 7% au premier semestre 2020.

Le segment **Câbles et systèmes LAN** enregistre un rebond organique de +27,7 % au premier semestre 2021 par rapport à la même période de 2020, tirant parti de la reprise en Asie et en Europe.

Le segment **Infrastructures Télécom** est en baisse de -7,9 % au premier semestre 2021, la demande ayant commencé à rebondir au deuxième trimestre. Les mesures de réduction des coûts et de compétitivité ont permis d'atténuer la pression sur les prix.

Grâce à la demande soutenue et à la position de leader de Nexans, le chiffre d'affaires de l'activité **Télécommunications spéciales** (sous-marines) est en hausse de +9,7 % par rapport au premier semestre 2020 et le carnet de commandes est resté robuste.

Haute tension et Projets : premier semestre 2021 pénalisé par une base de comparaison défavorable avec le premier semestre 2020 ; en ordre de marche pour un second semestre robuste

Le chiffre d'affaires de l'activité **Haute Tension & Projets** s'établit à 346 millions d'euros au premier semestre 2021, en baisse de -11,8 % par rapport à la même période de 2020, en ligne avec le séquençage des projets et une base de comparaison défavorable au premier semestre 2020 qui avait bénéficié de trois contrats de réparation. Le chiffre d'affaires augmentera de façon progressive au second semestre 2021, du fait d'un séquençage favorable des projets, de la livraison du navire câblé ultramoderne Nexans Aurora et de la finalisation de l'usine de Charleston aux États-Unis.

L'EBITDA s'établit à 52 millions d'euros, en baisse de -14,2 % par rapport au premier semestre 2020, en raison de l'absence de contrats de réparation au premier semestre 2021. En excluant ces contrats, la hausse serait de près de +30%.

L'activité Haute tension sous-marine affiche une baisse de -15,6 % au premier semestre 2021. Comme mentionné précédemment, l'activité est affectée par un fort effet de base par rapport au premier semestre 2020. En adéquation avec les principes d'exécution irréprochable et rigoureuse du Groupe, des progrès ont été réalisés principalement sur les projets d'interconnexion NSL, Crète-Attique et Lavrion-Syros ainsi que les projets de fermes éoliennes offshore Seagreen OWF et Dolwinó. Le carnet de commandes ajusté de l'activité sous-marine¹ s'établit à 1,4 milliard d'euros à la fin juin 2021 avec une visibilité élevée et l'usine Halden entièrement chargée en 2021. L'activité d'appels d'offres est restée soutenue, et Nexans a été choisi comme fournisseur préférentiel par Empire Offshore Wind LLC en vue de l'électrification de l'État de New York par le raccordement des fermes éoliennes offshore Empire Wind au réseau terrestre. Dans le cadre de la gestion des actifs critiques de transmissions d'énergie, Nexans s'est vu confier des services de conseil après-vente pour la ligne haute tension sous-marine Kintyre-Hunterston. Parallèlement, la conversion de l'usine de Charleston a avancé, malgré un léger retard dans le calendrier dû aux perturbations des déplacements et de l'approvisionnement en matériel liés à la Covid-19, et devrait être finalisée au troisième trimestre. Le navire Nexans Aurora a été livré dans les délais et le Groupe a organisé sa cérémonie de baptême le 8 juin 2021. Le navire de pointe est désormais prêt à participer à de nombreux projets sécurisés tels que Seagreen OWF au Royaume-Uni, l'interconnexion Crète-Attica en Grèce et le projet Empire Wind OWF aux États-Unis.

L'activité **Haute tension terrestre** est en hausse de +3,5 % au premier semestre 2021. L'exécution des projets a augmenté progressivement durant le semestre, en ligne avec le carnet de commandes. La performance reste supérieure au seuil de rentabilité grâce au redressement réussi de l'activité en 2020.

Autres

Le segment **Autres activités**, qui correspond pour l'essentiel aux ventes de fils de cuivre et comprend les coûts de structure centraux ne pouvant être affectés à d'autres segments et notamment l'impact de la norme IFRS 16 pour les actifs non dédiés à des activités, affiche au premier semestre 2021 un chiffre d'affaires de 631 millions d'euros à cours des métaux standard, en hausse de +47,1 % par rapport à la même période de 2020, principalement grâce à la forte demande de fils de cuivre en Amérique du Nord.

L'EBITDA ressort à -4 millions d'euros sur la période contre -1 million d'euros au premier semestre 2020.

¹ Carnet de commandes de l'activité sous-marine ajusté des contrats sécurisés non entrés en vigueur.

2.2 Point sur la mise en œuvre des dernières étapes du plan « New Nexans » 2019-2021

Le Groupe est en très bonne voie pour finaliser son plan de transformation « New Nexans » et a dépassé les attentes au premier semestre 2021. Les équipes ont continué de renforcer les mesures de réduction des coûts et d'amplifier le programme de transformation SHIFT pour améliorer la conversion de la trésorerie ainsi que la réduction de complexité. L'attention particulière portée sur la bonne gestion du besoin en fonds de roulement opérationnel et la sélectivité du portefeuille clients pour toutes les opportunités commerciales et les projets clés en main sont désormais intégrés par les opérations pour améliorer la rentabilité dans l'ensemble des activités. Au premier semestre 2021, l'EBITDA a progressé de 74 millions d'euros :

- la réduction des coûts a généré 37 millions d'euros ;
- le déploiement du programme de transformation SHIFT s'est poursuivi en réduisant davantage la complexité, améliorant la conversion de la trésorerie et éliminant les « Value Burners » tout en augmentant le nombre de « Profit Drivers ». L'impact sur le semestre était positif de 22 millions d'euros sur l'EBITDA ;
- les mesures visant à accroître la valeur, principalement concentrées sur l'activité Haute tension sous-marine, ont eu un impact positif de 15 millions d'euros sur l'EBITDA.

Dans un contexte d'inflation des prix des matières premières, le Groupe accorde une attention particulière au cuivre et autres matières premières afin de sécuriser l'approvisionnement, d'éviter toute pénurie et de répercuter l'augmentation des prix aux clients.

2.3 Autres éléments des comptes consolidés

La **marge opérationnelle** ressort à 145 millions d'euros soit 4,7 % du chiffre d'affaires standard (contre 2,9 % en 2020).

Le Groupe a clôturé le premier semestre 2021 avec un **résultat opérationnel** de 168 millions d'euros, contre 4 millions d'euros au premier semestre 2020. Les principales variations sont les suivantes :

- o L'effet « **Stock Outil** » représente un produit de 75 millions d'euros au premier semestre 2021, contre une charge de 3 millions d'euros en 2020, et reflète la forte hausse des prix moyens du cuivre sur la période.
- o **Les charges de réorganisation** totalisent 33 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 53 millions d'euros au premier semestre 2020. En 2021, ce montant comprend une dépréciation de 10 millions d'euros de certaines immobilisations corporelles irrécouvrables de l'usine de Chester aux États-Unis, fermée en 2020, ainsi que 9 millions d'euros de coûts au titre du programme *New Nexans*, essentiellement lié au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe annoncé le 24 janvier 2019. Les autres charges de réorganisation pour 14 millions d'euros proviennent principalement des nouvelles actions lancées au cours de la période, ainsi que de la poursuite de la transformation de l'usine de Charleston aux États-Unis.
- o Les **dépréciations nettes d'actifs** représentent une charge de 15 millions d'euros au premier semestre 2021, contre une charge de 18 millions d'euros en 2020. Au premier semestre 2021, les pertes de valeur concernent des immobilisations corporelles au Liban. Au cours du premier semestre 2020, les dépréciations étaient principalement liées à certaines immobilisations corporelles individuelles en Amérique du Sud et à la dépréciation de l'activité métallurgique en Allemagne, dans le cadre du processus de cession en cours à cette époque.

- Les **autres produits et charges opérationnels** correspondent à une charge nette de 19 millions d'euros, contre une charge nette de 21 millions d'euros au premier semestre 2020. Pour ces deux périodes, les principaux éléments sont les dépréciations nettes d'actifs précitées.

Les charges financières nettes s'élèvent à 34 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 19 millions d'euros à la même période de 2020. La hausse est principalement liée à la dépréciation de certains investissements financiers pour 13 millions d'euros, notamment au Liban.

Le **résultat net** du Groupe ressort à 81 millions d'euros au premier semestre 2021, contre un résultat net de -54 millions d'euros au premier semestre 2020. Pour le premier semestre 2021, il correspond à un **résultat avant impôt** de 133 millions d'euros (contre un résultat avant impôt de -15 millions d'euros au premier semestre 2020). La **charge fiscale** s'élève à 52 millions d'euros, l'augmentation du résultat imposable étant la principale raison de la différence avec la charge fiscale de 39 millions d'euros enregistrée au premier semestre 2020.

Le **résultat net part du Groupe** ressort à 81 millions d'euros en fin de période, contre -55 millions d'euros en 2020.

La **dette nette** est en baisse au 30 juin 2021, elle s'établit à 112 millions d'euros au 30 juin 2021, contre 179 millions d'euros au 31 décembre 2020 du fait des éléments suivants :

- un cash-flow opérationnel de +200 millions d'euros ;
- des décaissements pour réorganisation de -61 millions d'euros dont près de la moitié sont liés au plan de réorganisation européen annoncé fin janvier 2019 ;
- des décaissements pour investissements de -96 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des investissements corporels réalisés pour transformer l'usine de Charleston ainsi qu'à des investissements liés à la construction du nouveau navire câblé Nexans Aurora ;
- des décaissement de trésorerie de -4 millions d'euros pour des honoraires de conseil en fusions et acquisitions ;
- des flux d'investissement liés à des encaissements provenant des dividendes sur les sociétés non consolidées pour +4 millions d'euros ;
- une diminution du besoin en fonds de roulement de +64 millions d'euros grâce aux efforts déployés pour réduire le volume des stocks et pour recouvrer les créances clients en retard de paiement – l'impact de la fluctuation du prix du cuivre sur la dette nette est négligeable ;
- des décaissements de -52 millions d'euros liés aux activités de financement, y compris -20 millions d'euros pour le paiement d'intérêts, -31 millions d'euros pour le versement de dividendes ;
- un impact négatif de -6 millions d'euros correspondant aux dettes sur loyers futurs ;
- un impact positif de +18 millions d'euros du fait des effets de change favorables au cours des 6 derniers mois.

3 Perspectives pour 2021

À l'issue de la bonne performance du premier semestre et compte tenu de l'évolution des tendances macroéconomiques, le Groupe revoit à la hausse ses objectifs pour 2021 :

- Un EBITDA entre 430 et 460 millions d'euros (précédemment entre 410 et 450 millions d'euros) ;
- une génération de trésorerie (free cash-flow) avant fusions, acquisitions et opérations de capital entre 100 et 150 millions d'euros ;
- une rentabilité des Capitaux Employés (ROCE) est attendue entre 13 % et 15 % (précédemment entre 12,5 % et 14,5 %).

4 Facteurs de risque

Une description détaillée des facteurs de risque relatifs à l'activité de Nexans figure dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 au chapitre 3.1 « Facteurs de risque » et à la Note 15 « Passifs éventuels, litiges » des comptes semestriels résumés au 30 juin 2021.

Nexans considère que les principaux risques identifiés dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 n'ont pas évolué de manière significative.

La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Nexans peut être exposé à d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel.

5 Transactions avec les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative au cours du premier semestre 2021 par rapport à la situation décrite dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 (Note 28 des comptes consolidés au 31 décembre 2020 et liste des conventions et engagements réglementés figurant au paragraphe 7.2 du Document d'Enregistrement Universel 2020).

6 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS 2021

6.1. COMPTES CONSOLIDES	12
6.1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	12
6.1.2. ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	13
6.1.3. BILAN CONSOLIDE.....	14
6.1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	16
6.1.5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	17
6.1.6. NOTES ANNEXES.....	18

6.1. Comptes consolidés

6.1.1. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2020
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (1)	3,4	3 735	2 953
Coût des ventes		(3 355)	(2 623)
MARGE BRUTE		380	330
Charges administratives et commerciales		(197)	(206)
Frais de R&D		(38)	(41)
MARGE OPÉRATIONNELLE (2)	3	145	83
Effet Stock Outil (3)		75	(3)
Autres produits et charges opérationnels (4)	5	(19)	(21)
Coûts de réorganisation	13	(33)	(53)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		(1)	(1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		168	4
Coût de l'endettement financier (net)		(16)	(18)
Autres produits et charges financiers	7	(18)	(2)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		133	(15)
Impôts sur les bénéfices	8	(52)	(39)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		81	(54)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		81	(54)
dont part du Groupe		81	(55)
dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle		0	1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)	9		
- résultat de base par action		1,85	(1,27)
- résultat dilué par action		1,81	(1,27)

(1) Le chiffre d'affaires à prix métaux constants calculé avec des cours de référence est présenté dans l'information sectorielle en **Note 3** et est utilisé dans le rapport d'activité Partie 2.1.

Ce chiffre d'affaires calculé à cours du cuivre et de l'aluminium constants est utilisé par le Groupe dans son suivi de la performance opérationnelle pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité (le coût des ventes étant retraité de la même manière). A compter du 1^{er} janvier 2020, ces cours de référence sont fixés à 5 000 euros par tonne pour le cuivre, à 1 200 euros par tonne pour l'aluminium, et sont inchangés depuis.

(2) La marge opérationnelle est un des indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

(3) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

(4) Comme détaillé en **Notes 5 et 6**, sur le premier semestre 2021, les autres produits et charges opérationnels incluent une charge de 15 millions d'euros de dépréciation d'actifs nets du Liban. Sur le premier semestre 2020, cette ligne incluait 18 millions d'euros de dépréciation d'actifs net portant essentiellement sur des actifs corporels de certaines activités en Amérique du Sud.

6.1.2. État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2020
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		81	(54)
Éléments recyclables		44	(89)
- dont différences de conversion		37	(66)
- dont couverture des flux de trésorerie		8	(23)
Impôts sur éléments recyclables		2	5
Éléments non recyclables		30	(7)
- dont gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	12	33	(7)
- dont actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		(3)	-
- dont quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global		-	-
Impôts sur éléments non-recyclables		(7)	1
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		69	(89)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		150	(143)
- dont part Groupe		149	(144)
- dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle		1	1

6.1.3. Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
ACTIF			
Goodwill	10	236	232
Immobilisations incorporelles		117	115
Immobilisations corporelles		1 369	1 346
Participations dans les entreprises associées		31	32
Impôts différés actifs		100	115
Autres actifs non courants		114	102
ACTIFS NON COURANTS		1 967	1 942
Stocks et en-cours		1 171	937
Actifs sur contrats		101	94
Clients et comptes rattachés		1 077	829
Instruments dérivés (courant)		82	86
Autres actifs courants		214	201
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	907	1 142
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
ACTIFS COURANTS		3 551	3 288
TOTAL DES ACTIFS		5 518	5 230

(en millions d'euros)

Notes

30 juin 2021

31 décembre 2020

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Capital, primes, résultat et réserves		1 339	1 258
Autres composantes des capitaux propres		0	(42)
Capitaux propres - part du Groupe		1 339	1 216
Intérêts ne donnant pas le contrôle		40	40
CAPITAUX PROPRES	11	1 379	1 256
Provisions pour retraite et engagements assimilés	12	330	350
Provisions (non courant)	13	83	78
Dettes financières (non courant)	14	708	684
Instruments dérivés (non courant)		5	0
Impôts différés passifs		93	133
PASSIFS NON COURANTS		1 218	1 246
Provisions (courant)	13	97	122
Dettes financières (courant)	14	310	636
Passifs sur contrats		350	364
Instruments dérivés (courant)		43	46
Fournisseurs et comptes rattachés		1 710	1 213
Autres passifs courants		410	349
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
PASSIFS COURANTS		2 921	2 729
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		5 518	5 230

6.1.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation (1)	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et Réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
1er Janvier 2020	43 449 835	44	1 606	(5)	(479)	(4)	47	1 209	42	1 251
Résultat net	-	-	-	-	(55)	-	-	(55)	1	(54)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(6)	(18)	(65)	(89)	-	(89)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	-	(61)	(18)	(65)	(144)	1	(143)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Programme de rachat d'actions	(310 914)	-	-	(10)	-	-	-	(10)	-	(10)
Plans d'actions réservés au personnel :										
- Valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	3	-	-	3	-	3
- Sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	0	-	(3)	-	3	(0)	-	(0)
30 Juin 2020	43 138 921	44	1 607	(15)	(540)	(22)	(15)	1 058	42	1 100
1er Janvier 2021	43 648 472	44	1 614	(3)	(397)	15	(56)	1 216	40	1 256
Résultat net	-	-	-	-	81	-	-	81	-	81
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	23	9	36	68	1	69
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	-	104	9	36	149	1	150
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(31)	-	-	(31)	(0)	(31)
(Acquisition) / Cession d'actions propres (2)	81 252	-	-	2	(3)	-	-	(1)	-	(1)
Plans d'actions réservés au personnel :										
- Valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	3	-	-	3	-	3
- Sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2
30 Juin 2021	43 729 724	44	1 614	(1)	(322)	24	(20)	1 339	40	1 379

(1) Au 30 juin 2021, le nombre d'actions en circulation correspond aux 43 755 627 actions émises diminuées des 25 903 actions propres détenues.

(2) Outre l'attribution de 96 440 actions propres pour 3 millions d'euros au titre des actions gratuites et de performance, cette ligne comprend l'impact net du contrat de liquidité signé le 3 mai 2021, soit 15 188 actions et une diminution des capitaux propres de 1 million d'euros cf. **Note 11**.

6.1.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1er Semestre 2021	1er Semestre 2020
Résultat net		81	(54)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwill)		92	96
Coût de l'endettement financier (brut)		17	19
Effet Stock Outil (1)		(75)	3
Charge/(produit) d'impôts exigible et différés		52	38
Plus ou moins-value de cessions d'actifs		1	(1)
Autres retraitements (2)		(2)	(46)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS (3)		166	56
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement		54	307
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		9	(12)
Impôts versés		(27)	5
VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS		37	301
FLUX DE TRÉSorerIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		203	357
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	7
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(96)	(106)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme		4	(3)
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		(2)	(1)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		(1)	(0)
FLUX DE TRÉSorerIE D'INVESTISSEMENT		(96)	(103)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSorerIE APRÈS INVESTISSEMENT		107	254
Émissions (remboursements) d'emprunts	2,14	(311)	215
- dont remboursement de l'obligation 2016 - 2021		(250)	(0)
- dont la souscription (remboursement) du prêt garanti par l'État		(280)	279
Augmentations (réductions) de capital en espèces		(1)	(10)
Intérêts financiers versés		(22)	(24)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		-	(7)
Dividendes payés		(31)	(0)
FLUX DE TRÉSorerIE DE FINANCEMENT		(364)	175
Incidence des variations des taux de change		25	(39)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE		(233)	390
TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	14.A	1 133	626
TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	14.A	900	1 015
- dont Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif		907	1 028
- dont Concours bancaires courants – Passif		(7)	(12)

(1) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(2) Les autres retraitements en 2021 comprennent principalement la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour retraite, réorganisations et comportement anti-concurrentiel) pour -41 millions d'euros (-59 millions d'euros en 2020), la neutralisation des dépréciations sur prêts pour 15 millions d'euros ainsi que la mise au rebut des actifs incorporels et corporels pour 11 millions d'euros. Ce poste comprend également la prise en compte de l'effet de trésorerie des dérivés de couverture pour 7 millions d'euros (2 millions d'euros en 2020) ainsi que l'annulation de la charge relative aux paiements en actions pour 3 millions d'euros (3 millions d'euros en 2020).

(3) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « Cash-flow opérationnel » qui s'obtient après réintégration des décaissements liés aux réorganisations (61 millions d'euros en 2021 et 98 millions d'euros en 2020) et déduction des impôts versés.

6.1.6. Notes annexes

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES.....	19
NOTE 2. PRINCIPAUX EVENEMENTS	21
NOTE 3. SEGMENTS OPERATIONNELS	22
NOTE 4. REVENU SUR CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS	24
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	25
NOTE 6. DEPRECIATIONS D'ACTIFS NETS	25
NOTE 7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	27
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	28
NOTE 9. RESULTAT PAR ACTION	28
NOTE 10. <i>GOODWILL</i>	29
NOTE 11. CAPITAUX PROPRES	29
NOTE 12. RETRAITES, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	30
NOTE 13. PROVISIONS	31
NOTE 14. ENDETTEMENT NET	33
NOTE 15. PASSIFS EVENTUELS, LITIGES	35
NOTE 16. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	37

NOTE 1. Principes comptables

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nexans (la Société) est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège dans l'immeuble Le Vinci, 4 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, France.

Ses actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2021.

Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2021 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à l'exception des éléments ci-dessous ainsi que des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.B**.

Au 30 juin 2021, le Groupe a appliqué les normes, amendements ou interprétations suivants publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne sans que ces nouvelles applications aient de conséquences significatives dans les états financiers consolidés :

- Amendements à IAS 39, IFRS 7, IFRS 9 et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 ».

Nouvelles normes publiées et non encore applicables

L'IASB n'a pas publié de normes, amendements ou interprétations adoptés par l'Union européenne et non encore applicables.

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et potentiellement applicables au Groupe :

- Améliorations annuelles des normes IFRS (2018-2020) comprenant IFRS 9 "Inclusion des honoraires dans le critère des 10% relatif à la décomptabilisation de passifs financiers" ;
- Amendements à IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- Amendements à IAS 1 "Informations à fournir sur les méthodes comptables" ;
- Amendements à IAS 8 "Définition d'une estimation comptable" ;
- Amendements à IAS 16 "Immobilisations corporelles - Produit antérieur à l'utilisation prévue" ;
- Amendements à IFRS 16 - Allègements de loyer liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 ;
- Amendements à IAS 37 "Contrats déficitaires - Coûts d'exécution du contrat" ;
- Amendements à IFRS 3 - Référence au Cadre conceptuel ;

- Amendements à IAS 12 "Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs" ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 "Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise".

Le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs dans les états financiers liés à l'application de ces éléments.

Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact significatif tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours des six premiers mois de l'année 2021, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant les éléments suivants :

- Valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles ou *goodwill* (voir **Note 6** et **Note 10**) ;
- Reconnaissance et recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 8**) ;
- Marges à terminaison et pourcentage d'avancement sur les contrats à long terme ;
- Évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 12**) ;
- Provisions et passifs éventuels (voir **Note 13** et **Note 15**) ;
- Valorisation des instruments dérivés et qualification en couverture de flux futurs de trésorerie.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs, qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe Nexans, soient différents des valeurs actuellement estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

B. PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.A**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur la période, comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'événements non récurrents. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

NOTE 2. Principaux événements

A. LIVRAISON DU BATEAU CLV NEXANS AURORA

Nexans, acteur mondial de la transition énergétique, annonce la cérémonie de baptême de son nouveau navire amiral, le CLV Nexans Aurora (*Cable Laying Vessel*), construit par les chantiers navals d'Ulstein Verft en Norvège.

Conçu par Skipsteknisk pour intervenir non loin des côtes dans des eaux peu profondes mais aussi pour des opérations en haute mer avec des équipements de pose de câbles fournis par Maats Tech, ce navire câblé DP3 est le plus avancé au monde de sa catégorie sur le plan technologique. Le CLV Nexans Aurora offre des solutions opérationnelles durables en matière de silence de fonctionnement, de carburant, de production d'énergie et d'utilisation de l'électricité à quai. D'une longueur proche de 150 mètres et d'une largeur de 31 mètres, le navire est doté d'une capacité de charge de câble de 10 000 tonnes et d'instruments de pointe pour le transport, la pose et la protection des câbles.

Le CLV Nexans Aurora posera des câbles d'exportation pour des parcs éoliens offshore et des interconnexions à travers le monde, à l'exemple de la liaison Seagreen OWF en Ecosse, de l'interconnexion Crète-Attique en Grèce ou du projet Empire Offshore Wind aux Etats-Unis.

Afin de financer cet investissement, le Groupe a souscrit à un emprunt non obligataire pour un nominal initial de 1 050 millions de couronnes norvégiennes présenté dans la **Note 14**.

B. EVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

La poursuite et la dégradation de la situation politique et économique du Liban a conduit le Groupe à réévaluer la valorisation de ces actifs dans le pays.

Les conséquences sont indiquées en **Notes 6 et 14**.

C. REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PRET GARANTI PAR L'ÉTAT DE 280 MILLIONS EUROS ("PGE") ET DE L'EMISSION OBLIGATAIRE A TAUX FIXE A ECHEANCE 2021 DE 250 MILLIONS EUROS

Le 25 février 2021, Nexans a remboursé par anticipation son "Prêt Garanti par l'Etat" (« PGE ») de 280 millions d'euros. Le 10 mars 2021, le Groupe remboursait, également par anticipation, l'émission obligataire à taux fixe assortie d'un coupon annuel de 3,25% de 250 millions d'euros, émise le 26 mai 2016 et à échéance initiale le 26 mai 2021.

Au 31 décembre 2020, et avant ces remboursements anticipés, la position de liquidité de Nexans s'établissait à 1,7 milliard d'euros, incluant une ligne de crédit revolving non tirée de 600 millions d'euros. La position de liquidité du Groupe s'élève à 1,5 milliard d'euros au 30 juin 2021 après remboursement de ces deux prêts.

Nexans dispose ainsi d'un niveau de liquidité solide pour assurer la continuité de son activité et ses engagements financiers.

D. MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE LIQUIDITE

Le 3 mai 2021, Groupe a souscrit à un contrat de liquidité et de surveillance de marché portant sur ses actions ordinaires auprès des sociétés ODDO BHF SCA et NATIXIS pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Les moyens affectés à sa mise en œuvre sont de 6 millions d'euros.

NOTE 3. Segments opérationnels

Le Groupe retient en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8 (après prise en compte des regroupements autorisés par cette norme) les quatre segments suivants :

- **« Bâtiment & Territoires »**: Ce segment fournit des systèmes de câblage fiables et des solutions énergétiques plus intelligentes pour aider les bâtiments et les territoires à être plus efficaces, plus vivables et plus durables. Il couvre les marchés suivants : bâtiment, villes / réseaux intelligents, e-mobilité, infrastructures locales, systèmes d'énergie décentralisés, électrification rurale.
- **« Haute Tension & Projets »**: Ce segment accompagne les clients du début (conception, ingénierie, financement, gestion d'actifs) à la fin du cycle (gestion du système) pour les aider à trouver la solution de câblage la mieux adaptée à leurs enjeux d'efficacité et de fiabilité. Il comprend les marchés suivants : fermes éoliennes *offshore*, interconnexions sous-marines, haute tension terrestre, solutions intelligentes pour le secteur pétrolier et gazier (chauffage électrique direct, câbles de chauffage sous-marins).
- **« Télécommunications & Données »**: Ce segment aide les clients à déployer facilement des infrastructures en cuivre ou en fibre optique grâce à des solutions de câblage et de connectique plug-and-play. Il regroupe les activités suivantes : transmission des données (sous-marine, fibre, FTTx), réseaux de télécommunications, centres de données géants (*hyperscale*), solutions de câblage LAN.
- **« Industrie & Solutions »**: Ce segment accompagne les équipementiers et les chefs de projets d'infrastructure industrielle dans la personnalisation de leurs solutions de câblage et de connectique pour leur permettre de répondre à leurs enjeux d'électrification, de

numérisation et d'automatisation. Il englobe les marchés suivants : transports (aéronautique, ferroviaire, construction navale, automobile), automatismes, énergies renouvelables (solaire, éolien), ressources (pétrole et gaz, mines) et autres (nucléaire, médical, manutention).

La rubrique **« Autres »** inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs.

Ainsi, parmi les éléments qui contribuent à la rubrique **« Autres »**, il convient de mentionner les faits suivants :

- Au 30 juin 2021, le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment est constitué à hauteur de 98% par le chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (99% au 30 juin 2020).
- La marge opérationnelle de ce segment est négative de 17 millions d'euros au 30 juin 2021. Elle inclut les profits liés aux ventes de fils de cuivre d'une part, et certaines charges centralisées pour le Groupe et non réparties entre les segments (frais de holding) d'autre part.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

L'EBITDA consolidé s'entend comme la marge opérationnelle retraitée des dotations aux amortissements sur immobilisations.

Les chiffres présentés pour les premiers semestres 2021 et 2020 comprennent des chiffres d'affaires à prix métaux constants calculés avec les cours de référence de 5 000 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonnes pour l'aluminium.

A. INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

1er semestre 2021 (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute tension & Projets	Télé- communication & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant	1 558	348	163	739	927	3 735
Chiffre d'affaires net à prix métal constant	1 277	346	160	697	631	3 112
EBITDA	90	52	18	68	(4)	222
Dotation aux amortissements	(23)	(20)	(4)	(18)	(12)	(77)
Marge opérationnelle	67	31	14	50	(17)	145
Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir Note 6)	(15)	-	-	-	0	(15)

1er semestre 2020 (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute tension & Projets	Télé- communication & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant	1 279	381	221	603	469	2 953
Chiffre d'affaires net à prix métal constant	1 233	376	220	598	468	2 895
Chiffre d'affaires net à prix métal constant et cours de change 2021	1 207	392	223	593	468	2 884
EBITDA	58	60	15	30	(1)	162
Dotation aux amortissements	(25)	(18)	(4)	(18)	(14)	(79)
Marge opérationnelle	33	42	11	12	(15)	83
Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir Note 6)	(14)	-	-	-	(3)	(18)

Le Comité exécutif analyse également la performance du Groupe sous un angle géographique.

B. INFORMATIONS POUR LES PAYS PRINCIPAUX

1er semestre 2021 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres (2)	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant (1)	619	408	358	2 351	3 735
Chiffre d'affaires net à prix métal constant (1)	503	402	349	1 858	3 112

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1er semestre 2020 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres (2)	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant (1)	431	349	375	1 798	2 953
Chiffre d'affaires net à prix métal constant (1)	419	351	370	1 755	2 895
Chiffre d'affaires net à prix métal constant et cours de change 2021 (1)	419	351	391	1 723	2 884

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

C. INFORMATIONS POUR LES CLIENTS PRINCIPAUX

Le Groupe n'avait pas de clients qui représentaient individuellement plus de 10% de son chiffre d'affaires au premier semestre 2021 ou 2020.

NOTE 4. Revenu sur contrats conclus avec les clients

La désagrégation du chiffre d'affaires net se décompose comme suit :

1er semestre 2021 (Chiffre d'affaires, en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute tension & Projets	Télé- communication & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Obligations de performance remplies à un moment précis	1 558	29	163	739	927	3 417
Obligations de performance remplies progressivement	-	319	-	-	-	319
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 558	348	163	739	927	3 735

1er semestre 2020 (Chiffre d'affaires, en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute tension & Projets	Télé-communication & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Obligations de performance remplies à un moment précis	1 279	37	221	603	469	2 609
Obligations de performance remplies progressivement	-	345	-	-	-	345
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 279	381	221	603	469	2 953

NOTE 5. Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Dépréciations d'actifs nets	6	(15)	(18)
Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		(1)	(2)
Plus et moins-value de cessions d'actifs		(1)	2
Frais connexes sur acquisitions et projets d'acquisition		(2)	(1)
Frais et provisions sur enquêtes de concurrence	15	(0)	(1)
Autres dépenses opérationnelles non courantes		(0)	(2)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS		(19)	(21)

NOTE 6. Dépréciations d'actifs nets

A. PROCESSUS SUIVI ET RESULTATS DES TESTS

Le Groupe revoit la valorisation de ses *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au moins une fois par exercice, et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indice de perte de valeur.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2021, et dans un contexte toujours affecté par la pandémie liée à la Covid-19, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation de la manière suivante :

- Identification d'éventuels indices de perte de valeur spécifiques sur des actifs individuels et réalisation de tests de dépréciation sur les actifs identifiés,
- Revue de la valorisation de l'ensemble des UGT.

B. PRINCIPALES HYPOTHESES

Les principales hypothèses retenues, par zone géographique, pour l'établissement des *business plans* dans le cadre des tests de perte de valeur sont présentées ci-dessous :

	Taux d'actualisation (après impôts) des flux futurs		Taux de croissance à l'infini	
	30 Juin 2021	31 Décembre 2020	30 Juin 2021	31 Décembre 2020
Europe (Zone Euro)	6,5%	6,5%	1,4%	1,5%
Chili	8,0%	8,0%	2,5%	2,5%
Etats-Unis	8,0%	8,0%	1,6%	1,8%
Brésil	10,0%	10,0%	2,0%	2,2%
Chine	9,5%	9,5%	4,9%	5,5%
Pérou	10,0%	10,0%	3,3%	3,8%
Norvège	7,5%	7,5%	1,7%	1,8%
Australie	8,0%	8,0%	2,5%	2,5%
Liban	25,0%	22,5%	2,7%	2,7%

- Les flux de trésorerie retenus dans les calculs de dépréciation sont basés sur des hypothèses approuvées par le management du Groupe, et portent sur une période de 5 ans.
- Le Groupe a revu les taux d'actualisation utilisés dans le cadre des tests de dépréciation. Par ailleurs, l'environnement de taux d'intérêt du premier semestre 2021 étant resté stable, la majorité des taux utilisés à fin décembre 2020 a été conservée. Une mise à jour a été faite sur les taux du Liban et de la Corée du Sud.
- Le Groupe a revu les taux de croissance à l'infini du 30 juin 2021, et les a mis à jour lorsque nécessaire par rapport au 31 décembre 2020.

C. RESULTAT DES TESTS DE DEPRECIATION

Suite aux tests réalisés sur le premier semestre 2021, des pertes de valeur pour 15 millions d'euros ont été comptabilisées sur les actifs corporels des activités du Groupe situées au Liban.

La revue des valorisations au niveau des UGT n'a elle pas conduit à comptabiliser de perte de valeur sur le premier semestre 2021.

Sur le premier semestre 2020, l'exercice avait conduit à comptabiliser des pertes de valeur pour 14 millions d'euros portant essentiellement sur les actifs corporels de certaines activités en Amérique du Sud. Une perte de valeur avait également été comptabilisée sur la métallurgie allemande du fait du programme de cession qui était en cours.

D. ANALYSES DE SENSIBILITE

Les valorisations des UGT testées sont basées sur les principales hypothèses présentées ci-avant. Des analyses de sensibilité sont par ailleurs menées pour mesurer la sensibilité du calcul aux changements de paramètres utilisés. La méthode utilisée consiste à faire varier de plus ou moins 50 points de base des paramètres comme suit :

- Une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base par rapport aux hypothèses retenues,
- Une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini par rapport aux hypothèses retenues,
- Une diminution en temps normal de 50 points de base de l'hypothèse opérationnelle qu'est le taux d'EBITDA par rapport aux hypothèses retenues. Depuis 2020, cette diminution a été doublée à 100 points de base pour tenir compte du contexte économique lié à la crise sanitaire.

Au 30 juin 2021, une diminution complémentaire de 100 points de base du taux d'EBITDA aurait conduit à reconnaître une charge de dépréciation complémentaire proche de 1 million d'euros sur les activités libanaises.

Les autres analyses de sensibilité réalisées n'ont pas mis en évidence de charge de dépréciation complémentaire à comptabiliser.

NOTE 7. Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	4	1
Dépréciation d'investissements financiers et provisions	(14)	-
Pertes et gains de change (nets)	(5)	2
Charge nette d'intérêts sur engagements sociaux	(1)	(1)
Autres	(2)	(3)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(18)	(2)

Sur le premier semestre 2021, le Groupe a revu les perspectives futures de certains actifs non consolidés localisés en France et a comptabilisé en conséquence une dépréciation de 8 millions d'euros.

Les dépréciations d'investissements financiers comprennent par ailleurs la hausse de la dépréciation de la trésorerie du Liban cf. **Note 14**.

NOTE 8. Impôts sur les bénéfices

Les taux d'impôt effectifs sont les suivants pour les premiers semestres 2021 et 2020 :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020
Résultat avant impôts	133	(15)
- dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(1)	1
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	134	(14)
(Impôts sur les bénéfices)	(52)	(39)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF (EN %)	39,16%	(277,30)%

Le taux d'impôt effectif s'établit, au 30 juin 2021, à 39,16 % versus – 277,30 % au 30 juin 2020. Le taux élevé du premier semestre 2021 s'explique notamment par la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les pertes réalisées par certaines entités, ainsi qu'à la diminution du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs en Europe.

Ces mêmes éléments, notamment la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les pertes réalisées par certaines entités, associés à un résultat avant impôt négatif expliquaient le taux d'impôt effectif négatif du premier semestre 2020.

NOTE 9. Résultat par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (1)	81	(55)
Nombre moyen d'actions en circulation	43 702 177	43 277 726
Nombre moyen d'instruments dilutifs (2)	1 083 262	Relatif
Nombre moyen d'actions dilués	44 785 439	43 277 726
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION		
- Résultat de base par action (3)	1,85	(1,27)
- Résultat dilué par action (3)	1,81	(1,27)

(1) En millions d'euros. En 2021 comme en 2020, le résultat net part du Groupe correspond au résultat net part du Groupe ajusté.

(2) Les instruments dilutifs en 2021 correspondent aux actions gratuites et de performance.

(3) En euros.

NOTE 10. Goodwill

L'évolution des goodwill au cours du premier semestre 2021 (236 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 232 millions d'euros au 31 décembre 2020) est liée aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux goodwill du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2020. Sur le premier semestre 2021, l'ensemble de ces goodwill a été testé cf. **Note 6.**

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les goodwill au 30 juin 2021, comme au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020.

NOTE 11. Capitaux Propres

A. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Nexans S.A. est composé au 30 juin 2021, comme au 31 décembre 2020, de 43 755 627 actions entièrement libérées, de 1 euro de valeur nominale.

B. DISTRIBUTION

Lors de l'Assemblée Générale, les actionnaires se sont prononcés sur la distribution d'un dividende de 0,70 euro par action, ce qui, compte tenu des 43 755 627 actions ordinaires constituant le capital de la société au 31 décembre 2020, représente une distribution totale de 31 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a autorisé le 12 mai 2021 la distribution d'un dividende de 0,70 euro par action, ce qui, compte tenu des 43 730 407 actions ordinaires non auto-détenues constituant le capital de la société à la date de mise en paiement du 21 mai 2021, a entraîné un décaissement d'un montant de 31 millions d'euros.

L'Assemblée Générale mixte du 13 mai 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 avait suivi la proposition du Conseil d'Administration, compte tenu de la crise sanitaire, de ne pas verser de dividendes.

C. ACTIONS PROPRES

Nexans détient 25 903 actions propres au 30 juin 2021 contre 107 155 actions propres au 31 décembre 2020.

Durant le premier semestre 2021, la Société n'a pas acquis d'actions propres suite au programme de rachat d'actions.

Le 3 mai 2021, la Société a souscrit un contrat de liquidité et de surveillance de marché portant sur ses actions ordinaires. Du 3 mai 2021 au 30 juin 2021, elle a acheté 48 640 actions propres pour 3 millions d'euros et revendu 33 452 actions propres pour 2 millions d'euros, soit une diminution nette des capitaux propres de 1 million d'euros.

D. OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Il n'existe plus d'options de souscription d'actions au sein du Groupe depuis la fin de l'exercice 2018.

E. ACTIONS GRATUITES ET DE PERFORMANCE

Au 30 juin 2021, il existe 1 152 723 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action, soit 2,7 % du capital (995 298 actions au 31 décembre 2020 donnant droit à 2,3 % du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres.

Pour le premier semestre 2021, une charge de 3 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (comme sur le premier semestre 2020).

NOTE 12. Retraites, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'événements non récurrents significatifs. Au 30 juin 2021, les principaux engagements et actifs de couverture de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, du Canada et des Etats-Unis ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction, principalement, des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs.

A. PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux (moyens pondérés) se décomposent par zone géographique de la manière suivante au 30 juin 2021 :

	Taux d'actualisation 30 juin 2021	Taux d'actualisation 31 décembre 2020	Taux d'actualisation 30 juin 2020
France	0,90%	0,60%	1,00%
Allemagne	0,90%	0,60%	1,00%
Suisse	0,20%	0,10%	0,10%
Canada	2,90%	2,35%	2,35%
États-Unis	2,85%	2,40%	2,95%

B. ÉVOLUTION DE LA PROVISION NETTE POUR RETRAITE ET ENGAGEMENTS

(en millions d'euros)	2021	2020
PROVISION / (ACTIF NET) AU 1ER JANVIER	335	365
- dont actif net d'engagement	(15)	(8)
- dont provision nette d'engagement	350	373
Charge / (produit) reconnu en résultat	7	9
Charge / (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global	(33)	7
Utilisation	(15)	(15)
Autres impacts (change, acquisitions / cessions...)	1	(5)
PROVISION / (ACTIF NET) AU 30 JUIN	295	360
- dont actif net d'engagement	(35)	(2)
- dont provision nette d'engagement	330	361

NOTE 13. Provisions

A. ANALYSE PAR NATURE

L'évolution de ces provisions se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour réorganisation	Autres provisions
AU 31 DÉCEMBRE 2020	200	38	87	75
Dotations	24	15	5	4
Reprises (provisions utilisées)	(39)	(4)	(34)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(5)	(2)	(3)	(0)
Écarts de conversion et autres	0	1	(1)	0
AU 30 JUIN 2021	180	48	54	78

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, des pertes sur contrats déficitaires et des pénalités liées aux contrats commerciaux. Elles intègrent également le cas échéant les provisions sur les contrats de construction en cours.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel qui représentent 70 millions d'euros au 30 juin 2021, voir **Note 15**.

B. ANALYSE DES COÛTS DE RÉORGANISATION

Les coûts de réorganisation s'élèvent à 33 millions d'euros sur le premier semestre 2021 et couvrent les principales natures de charges suivantes :

(en millions d'euros)	Coûts sociaux	Dépréciations (1) et mises au rebut d'actifs	Autres coûts monétaires	TOTAL
Dotations de la période nettes des reprises de provisions devenues sans objet	0	10	2	13
Autres coûts de l'exercice	7	-	13	20
TOTAL COÛTS DE RÉORGANISATION	7	10	15	33

(1) Présentées en moins des actifs correspondants dans le bilan consolidé.

Les coûts du premier semestre 2021 comprennent principalement des coûts liés à des plans lancés en 2020 essentiellement en Amérique du Nord et en Europe pour 12 millions d'euros. Notamment, courant juillet 2020, face à la faiblesse de sa part de marché dans le domaine des Bâtiments et Territoires aux Etats-Unis et pour optimiser sa structure de coûts, le Groupe a décidé de fermer son implantation industrielle localisée à Chester dans l'Etat de New-York et de réorganiser la structure Nord-Américaine. La revue de la valorisation des équipements de cette implantation a conduit à comptabiliser des dépréciations et mises au rebut pour 10 millions d'euros.

Ces coûts comprennent par ailleurs 6 millions d'euros liés au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe annoncé le 24 janvier 2019. Ce montant correspond principalement aux coûts non provisionnables conformément au référentiel IFRS, dans les principaux pays que sont l'Allemagne et la France. Sur le premier semestre 2020, les coûts sur ce projet s'élevaient à 26 millions d'euros.

En 2021, comme au cours des années précédentes, les plans s'accompagnent, dans la mesure du possible, de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et de mesures permettant de limiter les suppressions de postes et de favoriser les reclassements.

Les autres coûts de l'exercice comprennent également des coûts directement liés au programme de transformation s'inscrivant dans la démarche annoncée par le Groupe le 9 novembre 2018 (8 millions d'euros en 2021 versus 11 millions d'euros sur 2020).

NOTE 14. Endettement net

Au 30 juin 2021, la dette long terme du Groupe est notée BB par Standard & Poor's avec une perspective positive.

Au 31 décembre 2020, la dette long terme du Groupe était notée BB par Standard & Poor's avec une perspective négative.

A. ANALYSE PAR NATURE

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
Emprunts obligataires (1) – Non courant	14.B	523	523
Autres emprunts non courants (1)(2)	14.C	107	80
TOTAL EMPRUNTS NON COURANTS (2)		631	603
Emprunts obligataires (1) – Courant	14.B	-	250
Emprunts courants et intérêts courus non échus (2)	14.C	280	353
Concours bancaires		7	9
TOTAL EMPRUNTS COURANTS (2)		287	611
TOTAL DETTE FINANCIÈRE BRUTE (2)		918	1 215
Trésorerie		(861)	(1 120)
Équivalents de trésorerie		(46)	(21)
TOTAL DETTE FINANCIÈRE NETTE HORS DETTES SUR LOYERS FUTURS		11	73
Dettes sur loyers futurs (3)		100	105
TOTAL DETTE FINANCIÈRE NETTE		112	179

(1) Hors intérêts courus non échus court terme et dettes sur loyers futurs.

(2) Hors dettes sur loyers futurs.

(3) Les dettes sur loyers futurs comprennent 77 millions d'euros de dettes non courantes, le solde correspondant à des dettes courantes. La charge d'intérêts afférente s'élève à 2 millions d'euros sur le premier semestre 2021.

Au 30 juin 2021, dans la lignée du traitement adopté au 31 décembre 2020, les conséquences de la situation au Liban ont été prises en compte par le Groupe de la manière suivante :

- L'application de la norme IFRS 9 a conduit le Groupe à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 5 millions d'euros sur la trésorerie de l'entité au Liban afin de prendre en compte le risque de faillite des banques du pays, soit un total de 9 millions d'euros.
- Le solde net de 30 millions d'euros de ces dépôts bancaires détenus dans des banques libanaises – en quasi-totalité en dollars américains – est classé en « Autres actifs courants » au 30 juin 2021, hors des trésorerie et équivalents de trésorerie, et ce conformément à la norme IAS 7. Ce solde s'élevait à 36 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Au 30 juin 2021, Nexans France SAS a cédé 25 millions d'euros de créances (montant identique cédé au 31 décembre 2020). L'analyse des caractéristiques de ces opérations ayant mis en évidence que les droits aux flux de trésorerie des créances et la quasi intégralité des risques et avantages liés aux créances étaient transférés au factor, les cessions ont été considérées comme déconsolidantes en IFRS.

B. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

(en millions d'euros)	Valeur comptable au 30 juin 2021	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal
Emprunt obligataire 2023	335	325	8 août 2023	3,75%
Emprunt obligataire 2024	201	200	5 avril 2024	2,75%
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES (1)	536	525		

(1) Dont intérêts courus court terme pour 12 millions d'euros.

Le 8 août 2018, Nexans avait réalisé une émission obligataire d'un montant de 325 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 5 ans (à échéance 8 août 2023) était assortie d'un coupon annuel de 3,75 %. Le prix d'émission était de 100 % de la valeur nominale de l'obligation.

Le 5 avril 2017, Nexans avait réalisé une émission obligataire de 200 millions d'euros à échéance 5 avril 2024, avec un coupon annuel de 2,75%. Le prix d'émission représentait 100 % de la valeur nominale de l'obligation.

Le 10 mars 2021, Nexans a remboursé par anticipation l'émission obligataire de 250 millions d'euros émise le 26 mai 2016 et à échéance initiale le 26 mai 2021. Le prix d'émission représentait 100 % de la valeur nominale de l'obligation, le coupon annuel était de 3,25%. Cet emprunt obligataire était classé en « Emprunts obligataires – Courant » au 31 décembre 2020.

C. EMPRUNTS NON OBLIGATAIRES

Le 25 février 2021, Nexans a remboursé par anticipation le Prêt bancaire Garanti par l'Etat de 280 millions d'euros. Ce prêt avait été souscrit par Nexans le 17 juin 2020, avec une maturité initiale de douze mois, et il comportait une option d'extension jusqu'à 5 ans supplémentaires à la main de Nexans. La garantie de l'Etat français s'élevait à 80%. Cet emprunt était classé en « Emprunts courants et intérêts courus non échus » au 31 décembre 2020 pour une valeur comptable de 280 millions d'euros.

Au 30 juin 2021, les emprunts non obligataires comprennent par ailleurs la dette financière de 103 millions d'euros ayant servi à financer la construction du navire câblé Aurora.

Ce financement initialement en couronnes norvégiennes a été débloqué par tranches au fil de la construction du bateau. Début juin 2021, la devise de remboursement a été changée pour l'euro grâce à l'exercice de l'option prévue au contrat. Du fait de l'exercice de l'option, le taux d'intérêts, variable, est indexé sur l'Euribor 3 mois. L'emprunt sera remboursé linéairement sur les douze années suivant la livraison du bateau soit jusqu'en juin 2033.

Cette dette est comprise pour 94 millions d'euros sur la ligne « Autres emprunts non courants », le solde figurant en « Emprunts courants et intérêts courus non échus ».

Les covenants associés à ce financement sont décrits en **Note 14.D** ci-dessous.

D. COVENANTS

La ligne de crédit syndiqué de 600 millions d'euros signée en décembre 2015 et amendée le 12 décembre 2018 a une échéance fixée au 12 décembre 2023.

Elle comprend au sein des 600 millions d'euros une ligne de tirage très court terme de 200 millions d'euros ayant notamment pour vocation à sécuriser un programme de titres négociables signé le 21 décembre 2018 pour un montant maximum de 400 millions d'euros. Au 30 juin 2021, ce programme de titres négociables est utilisé à hauteur de 190 millions d'euros.

Le crédit syndiqué amendé est assorti de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les intérêts ne donnant pas le contrôle qui ne doit pas excéder 1.20 ; et
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA consolidé tel que défini en **Note 3**, et qui ne doit pas excéder 3.2.

Au 30 juin 2021 comme au 31 décembre 2020, ces ratios sont largement respectés.

En outre, l'emprunt relatif au financement du bateau Aurora comprend des ratios financiers qui comprennent les ratios financiers applicables au Groupe et définis dans le contrat syndiqué amendé (cf. ci-dessus), ainsi que des ratios applicables à la filiale du Groupe :

- Un ratio du niveau de capitaux propres par rapport au total actif ;
- Un ratio d'endettement net par rapport aux capitaux propres ; et
- Le niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2021 comme au 31 décembre 2020, les ratios associés au prêt finançant la construction d'un bateau câblé sont largement respectés.

Le Groupe n'est pas soumis à d'autres contraintes en termes de ratios financiers.

NOTE 15. Passifs éventuels, litiges

A. ENQUÊTES DE CONCURRENCE

Fin janvier 2009, des enquêtes antitrust ont été lancées dans plusieurs pays contre divers fabricants de câbles, y compris des sociétés du Groupe, en lien avec des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains.

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne, qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une entente anticoncurrentielle dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende infligée à Nexans France SAS par la Commission européenne.

Début juillet 2014, Nexans France SAS a réglé l'amende de 70,6 millions d'euros imposée par la Commission européenne.

Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne, lequel a rejeté l'appel le 12 juillet 2018. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de l'arrêt du Tribunal de l'Union Européenne devant la Cour de Justice de l'Union européenne qui, à son tour, l'a rejeté le 16 juillet 2020.

En avril 2019, certaines entités du Groupe ont été notifiées de plaintes en dommages et intérêts introduites devant les tribunaux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Italie, contre Nexans et d'autres défendeurs.

Au Royaume-Uni, Scottish and Southern Energy (SSE) a déposé une plainte contre Nexans France SAS, la Société et certaines sociétés du groupe Prysmian. En septembre 2019, la plainte contre Nexans France SAS et la Société a été abandonnée, sans paiement à SSE, et chaque partie a supporté ses propres frais de procédure.

Prysmian est l'un des défendeurs au principal dans certaines actions en dommages et intérêts engagées au Royaume-Uni par National Grid et Scottish Power en 2015.

Des recours en contribution ont été introduites par Prysmian contre Nexans France SAS et la Société dans ces affaires. Prysmian et les autres défendeurs au principal ont conclu un accord avec National Grid et Scottish Power.

En avril 2017, Vattenfall a intenté contre Prysmian et NKT une action en dommages et intérêts pour infraction aux règles de concurrence devant la High Court à Londres. Le 12 juin 2020, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées d'un recours en contribution introduite par Prysmian. Les deux affaires ont été transférées de la High Court au Competition Appeal Tribunal du Royaume-Uni et sont en cours.

La société italienne Terna S.p.A a déposé plainte pour réparation des dommages subis pour violation des règles de concurrence devant le Tribunal de Milan. Nexans Italia a soumis ses arguments en défense le 24 octobre 2019, opposant notamment l'irrecevabilité de la demande formée contre la mauvaise personne morale. Le juge a rejeté la demande de Terna le 3 février 2020, pour manque de clarté. Terna a depuis complété sa requête et la procédure est en cours. Le jugement n'est pas attendu avant 2022.

La plainte aux Pays-Bas a été déposée conjointement par l'Autorité de l'Electricité et de l'Eau du Bahreïn, le Gulf Cooperation Council Interconnection Authority, le Ministère koweïtien de l'électricité et de l'eau et Oman Electricity Transmission Company, à l'encontre de certaines sociétés du groupe Prysmian et de ses anciens actionnaires, ainsi que du Groupe Nexans et du Groupe ABB. Cette action a été introduite devant le tribunal d'Amsterdam. Le 18 décembre 2019, Nexans et les autres défendeurs ont déposé une requête contestant la compétence de la juridiction saisie. Le tribunal a rendu son jugement le 25 novembre 2020, se déclarant incompétent à l'égard des défendeurs non néerlandais, y compris les entités de la Société. Le tribunal a également condamné les demandeurs aux dépens de la procédure. Les plaignants ont fait appel et le recours sur le fond contre les défendeurs néerlandais est suspendu jusqu'au 6 octobre 2021 dans l'attente du jugement d'appel.

Les enquêtes menées dans le secteur des câbles haute tension par les autorités américaines, japonaises, néo-zélandaises et canadiennes ont été clôturées sans sanction. La procédure engagée par l'autorité de la concurrence australienne (« ACCC ») contre Nexans, a été annulée par les tribunaux australiens, les juges ayant refusé de sanctionner Nexans et sa filiale australienne dans le secteur des câbles haute tension dans une affaire impliquant la vente de câbles basse et moyenne tension.

L'enquête menée au Brésil par le « General Superintendence » de l'autorité de concurrence « CADE » dans le secteur des câbles électriques haute tension a été clôturée le 11 février 2019. Le 15 avril 2020, le tribunal administratif de CADE a condamné la Société, ainsi que d'autres fabricants de câbles. Nexans a payé l'amende d'environ un million d'euros (correspondant à la conversion du montant en BRL) et a fait appel de la décision.

L'enquête diligentée par l'autorité de la concurrence de Corée du sud (la « KFTC ») dans le secteur des câbles électriques haute tension n'a pas été officiellement clôturée mais Nexans comprend que la prescription devrait pouvoir être considérée comme acquise.

Par ailleurs, les filiales coréennes ont coopéré avec la KFTC dans le cadre d'enquêtes initiées entre 2013 et 2015 dans des secteurs autres que la haute tension. La KFTC a octroyé une immunité totale (et zéro amende) sur 15 de ces enquêtes. Pour 2 autres enquêtes, les filiales coréennes de Nexans se sont vues octroyées une réduction d'amende de 20% et se sont acquittées d'une amende d'un total de 850 000 euros. Toutes ces enquêtes sont maintenant closes et les risques associés à la majorité des actions en indemnisation émanant de clients liées à ces enquêtes sont également clos.

Le 24 novembre 2017 en Espagne, Nexans Iberia et la Société (en sa qualité de société mère de Nexans Iberia) ont été notifiées d'une décision de l'autorité de la concurrence espagnole (« CNMC »), constatant que Nexans Iberia avait directement participé à des pratiques contraires au droit de la concurrence espagnol dans les secteurs des câbles basse et moyenne tension. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende imposée à Nexans Iberia par la CNMC.

Début janvier 2018, Nexans Iberia a réglé l'amende de 1,3 million d'euros imposée par la CNMC. Nexans Iberia et la Société ont fait appel de la décision de la CNMC. Le jugement d'appel est attendu en 2021.

Le 27 juillet 2020, Nexans Iberia s'est vu signifier une plainte déposée par Iberdrola devant le tribunal de commerce de Barcelone, sur la base de la décision de la CNMC (décision qui a également sanctionné l'une des filiales d'Iberdrola). Iberdrola réclame au total 9,4 millions d'euros de dommages et intérêts à l'ensemble des défendeurs, y compris Prysmian et plusieurs producteurs de câbles espagnols. Nexans a soumis ses arguments en défense et l'affaire est en cours.

Au 30 juin 2021, faisant suite à une réévaluation des risques, le Groupe dispose d'une provision pour risques de 70 millions d'euros destinée à couvrir l'ensemble des procédures mentionnées ci-dessus, ainsi que les conséquences directes et indirectes des décisions y relatives qui ont été ou seront rendues et en particulier les actions en dommages-intérêts initiées par les clients (existantes ou potentielles). Le montant de la provision est basé sur les estimations du management fondées sur les jurisprudences comparables et sur la base des informations disponibles à ce jour. Etant donné l'importante incertitude concernant l'ampleur des risques liés aux actions en indemnisation éventuelles et / ou aux amendes, la provision comptabilisée pourrait être substantiellement adaptée pour refléter les coûts finaux liés à ces risques.

Les dispositifs de prévention des risques et de conformité du Groupe ont été renforcés de manière régulière et significative au cours des dernières années. Cependant, le Groupe ne peut garantir que tous les risques et problèmes liés à des pratiques non conformes aux règles d'éthique et de conduite des affaires applicables seront entièrement maîtrisés ou éliminés. Le programme de conformité inclut des mesures de détection susceptibles de générer des enquêtes internes, voire externes. En ligne avec ses communications antérieures, la Société rappelle qu'une issue défavorable dans le cadre de procédures et / ou enquêtes en droit de la concurrence, ainsi que les conséquences liées, sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

NOTE 16. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement important nécessitant d'être mentionné n'est survenu depuis le 30 juin 2021.

B. AUTRES LITIGES ET PROCÉDURES AYANT DONNÉ LIEU À CONSTITUTION DE PROVISIONS

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constituées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes.

Les risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2021 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

C. PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX LITIGES, PROCÉDURES ET ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

Au 30 juin 2021, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2021

(Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021)

Aux Actionnaires,
Nexans
Immeuble Le Vinci - 4, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes de Concurrence » de la note 15A de l'annexe faisant état des conséquences de la décision de la Commission Européenne.

II - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes,
Neuilly sur Seine et Courbevoie, le 28 juillet 2021

PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Demarcq

Mazars

Juliette Decoux-Guillemot

Attestation de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel 2021

Paris, le 28 juillet 2021

J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Christopher Guérin

Directeur Général

